



Conseil économique et social

Distr.: général
19 septembre 2014
Français
Original: anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité de gestion de la Convention TIR de 1975

Cinquante-neuvième session

Genève, 8 octobre 2014

Point 4 b) ii) de l'ordre du jour provisoire

Activités et administration de la Commission de contrôle TIR –

Administration de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR:

Mode de financement du fonctionnement de la Commission de contrôle TIR

et du secrétariat TIR pour 2015

Projet de budget et plan des dépenses pour 2015

Résumé

Le présent document est soumis conformément à l'annexe 8, article 13 de la Convention TIR, 1975, qui stipule que le projet de budget et le plan des dépenses de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) et du secrétariat TIR doit être approuvé par le Comité de gestion.



1. En application de l'article 13 de l'annexe 8 de la Convention, la TIRExB a élaboré le présent projet de budget ainsi qu'un plan de ses dépenses de fonctionnement en 2015. Ce projet de budget et ce plan des dépenses, publiés dans le présent document, doivent être définitivement finalisés et approuvés par la TIRExB à sa réunion de septembre. Les modifications éventuellement décidées par la TIRExB à ladite réunion feront l'objet d'un rectificatif au présent document.
2. Le projet de budget proposé pour 2015 est estimé à 1 635 110 dollars des Etats-Unis y compris les frais d'appui au programme (voir annexe I), soit une augmentation de 45 200 dollars É.-U. par rapport au projet de budget et de dépenses approuvé pour la TIRExB et le secrétariat TIR pour l'année 2014. Les changements dans le plan des dépenses sont détaillés par poste dans l'annexe I.
3. L'Organisation des Nations Unies exige qu'une Réserve de fonctionnement de 15 pour cent des dépenses annuelles estimées, soit maintenue pour couvrir les fluctuations du taux de change, des déficits et pour répondre aux dépenses finales, y compris les engagements en suspens. Il faudra donc prévoir une Réserve de fonctionnement de 217 050 dollars É.-U. (soit 15 pour cent de 1 447 000 dollars É.-U.) en 2015. Comme tel, le total estimé des ressources nécessaires en 2015 s'élève à 1 852 160 dollars É.-U. Cependant, compte tenu du montant estimatif du solde disponible au 31 décembre 2014 pour le fonctionnement en 2015 (719 338 dollars É.-U. incluant la contribution pour 2013 de 206 162 dollars É.-U. reçus le 10 mars 2014), le montant additionnel effectif requis pour 2015 est évalué à 1 132 822 dollars É.-U. Le montant de 305 000 dollars É.-U. exceptionnellement transféré par l'IRU en 2004 aux fins d'utilisation en cas de dénonciation de l'accord entre la CEE et l'IRU, et le montant de 307 100 dollars É.-U. pour l'installation et les coûts de séparation ne seront pas alloués et ils seront reportés d'une année sur l'autre (voir l'annexe II).
4. On estime actuellement que ... millions de carnets TIR seront délivrés en 2015. En pareil cas, il sera nécessaire de prélever sur chaque carnet TIR un droit de ... dollars É.-U. pour réunir les 1 132 822 dollars É.-U. supplémentaires indispensables au financement du fonctionnement en 2015.
5. L'annexe 2 du document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/89 prévoit des mesures, procédures et les délais liés au financement des opérations de la TIRExB.

Annexe I

Projet de plan des dépenses 2015

Programme: Commission de contrôle TIR (TIRExB) et secrétariat TIR
(Intitulé du Fonds d'affectation spéciale: «Transport international routier – TIR»; compte n° ECE-0894-E211-2233)

<i>Objet</i>	<i>Montant</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>
Personnel de projet	1 004 500
Personnel administratif d'appui	275 000
Honoraires et frais de voyage de consultants	30 000
Voyages officiels	50 000
Frais de mission	30 000
Formation du personnel	10 000
Matériel de bureau et bureautique	12 000
Entretien du matériel de bureau	2 000
Services contractuels externes	25 000
Frais généraux de fonctionnement	8 500
Estimation des dépenses directes totales	1 447 000
Appui au programme (13% des dépenses directes totales)	188 110
Total général	1 635 110

Ressources nécessaires au Fonds d'affectation spéciale TIR pour 2015

Personnel du projet : 1 004 500 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 1 004 500 dollars É.-U., soit une augmentation de 31 500 dollars É.-U. par rapport à 2014, doit servir à financer pendant un an les salaires et coûts connexes¹ de cinq experts recrutés au titre de contrats à durée déterminée: 1 expert en douane, 1 juriste, 2 experts des systèmes informatiques et 1 Administrateur de programmes adjoint.

L'augmentation pour 2015 est due au fait que ces provisions sont liées à l'augmentation du coût de la vie à Genève, un franc suisse fort et les augmentations annuelles du salaire du personnel.

Personnel administratif d'appui : 275 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 275 000 dollars É.-U., soit une augmentation de 23 000 dollars É.-U. par rapport à 2014, doit servir à financer les salaires et coûts connexes² du personnel administratif d'appui pendant un an. L'augmentation pour 2015 est due au fait que ces provisions sont liées à l'augmentation du coût de la vie à Genève, un franc suisse fort et les augmentations annuelles du salaire du personnel.

¹ Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

² Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

Honoraires et frais de voyage de consultants : 30 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 30 000 dollars É.-U. doit servir à couvrir les frais de consultants pour mener à bien l'élaboration des projets prescrits.

Voyages officiels : 50 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 50 000 dollars É.-U., soit une diminution de 10 000 dollars É.-U. par rapport à 2014, doit servir à financer les frais de voyage du personnel de projet et du Secrétaire de la Convention TIR. La baisse en 2015 est liée au fait qu'une partie des frais de voyage du secrétariat TIR sont à la charge des partenaires organisateurs.

Frais de mission : 30 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 30 000 dollars É.-U. doit servir à financer les frais de subsistance des neuf membres de la TIRExB, ainsi que les experts invités à participer à des séminaires et des ateliers TIR.

Formation du personnel : 10 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 10 000 dollars É.-U., soit une diminution de 5 000 dollars É.-U. par rapport à 2014, doit servir à financer la formation du personnel du secrétariat TIR. La baisse en 2015 est liée à moins des dépenses prévues pour la formation du personnel au cours de la période budgétaire.

Matériel de bureau et bureautique : 12 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 12 000 dollars É.-U., soit une diminution de 2 000 dollars É.-U., par rapport à 2014 doit servir à financer l'achat et le remplacement du matériel de bureau nécessaire (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, mobilier de bureau, etc.), y compris le matériel et le logiciel pour la base de données. La baisse en 2015 est due à un processus de planification d'approvisionnement plus efficace et un dispositif de tarification plus compétitif avec les fournisseurs externes.

Entretien du matériel de bureau : 2 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 2 000 dollars É.-U., doit servir à financer la réparation et l'entretien du matériel de bureau (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, etc.).

Services contractuels externes : 25 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 25 000 dollars É.-U., soit une augmentation de 5 000 dollars É.-U. par rapport à 2014, doit servir à financer des dépenses liées à l'organisation de séminaires et de réunions de la TIRExB en dehors des locaux de l'ONU (salles de réunion, services d'interprétation et de traduction, impression de documents de formation par des entreprises extérieures, réceptions, frais de téléphone ou de télécopie, frais divers, etc.). Cette augmentation est due au séminaire régional TIR prévu au Tadjikistan.

Frais généraux de fonctionnement : 8 500 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 8 500 dollars É.-U., soit une diminution de 2 500 dollars É.-U., par rapport à 2014 doit servir à couvrir les coûts de communication (affranchissement du courrier, télécopie, appels longue distance, valise diplomatique), matériel de promotion pour le Convention TIR, et autres frais divers. La diminution en

2015 peut être directement attribuée à la réserve suffisante de matériel promotionnel en stock.

Annexe II

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale		
Transport international routier (TIR)		
État du Fonds (en dollars É.-U)		
1) Prévisions de dépenses pour 2015		
Prévisions de dépenses pour 2015		1 447 000
13 % Dépenses d'appui au programme		188 110
15 % Réserve de fonctionnement (1 447 000 dollars É.-U. × 15 %) ¹		<u>217 050</u>
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2015		1 852 160
Montant estimatif des fonds disponibles au 31 décembre 2014 :		
Solde effectif au 31 décembre 2013		
(y compris la contribution de 2012 de 164 412 dollars É.-U. reçus en 2013) ²	1 637 135	
Contribution pour 2014 versée le 14/11/2013	878 534	
Contribution pour 2013 reçue en 2014 (transféré par IRU le 10/03/2014)	<u>206 162</u>	
Montant total au 31 décembre 2013		2 721 831
<u>Moins</u> : (Montants comprenant les 13 % pour les dépenses d'appui au programme)		
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2014	1 390 293	
Provision pour frais de séparation (reportée d'une année sur l'autre)	307 100	
Provision pour dénonciation de l'accord CEE/IRU (reportée d'une année sur l'autre)	<u>305 000</u>	
		2 002 493
2) Montant estimatif total du solde disponible au 31 décembre 2014 pour le fonctionnement en 2015		<u>719 338</u>
3) Montant estimatif nécessaire pour le fonctionnement en 2015 [1) –2)] (arrondi)		<u><u>1 132 822</u></u>
Note 1 :	La réserve de liquidités sera utilisée pour compléter les provisions pour frais de séparation en cas de fermeture du secrétariat TIR	
Note 2 :	Voir document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2014/11	